

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 novembre 2023

RELATIVE À LA RESTITUTION DES RESTES HUMAINS APPARTENANT AUX
COLLECTIONS PUBLIQUES - (N° 1347)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N° AC24

présenté par
M. Marion, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 17, après le mot :

« par »,

insérer le mot :

« un ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel visant à mettre en cohérence le texte avec les modifications proposées par le rapporteur.